

Compte-rendu commission extra municipale de sécurité du 12 février 2019

Étaient présents : Jacques BARNAUD, Jean-Paul BENI AICHE, Robert BOMBRUN, Jean-Michel CASTAGNE, Maurice GELINOTTE, Gilbert MAISONNEUVE, Jacques MAQUART, Marie MONTMAGNON, Jean-Marie ROYANNEZ, Jean-Claude SARLES, Dominique QUET, Michel RIVOIRE.

Excusés : Éric CHARRE, Florian JEUNOT, Thierry ROCHAT, René VIOUGEAS.

Radar pédagogique :

Rapport synthétique des données de circulation rue de l'Étrau au cours du mois de décembre 2018 :

La vitesse réglementaire est globalement respectée, dans le sens rentrant comme dans le sens sortant. Les relevés font apparaître un pourcentage de respect de la vitesse prescrite (50 km/h) de l'ordre de 94 %, pour un trafic journalier de l'ordre de 1100 véhicules... Cf. l'article point com. de mars prochain.

On peut en déduire un *bon impact* (jamais total!) de ce dispositif sur le comportement des usagers. Dominique QUET nous confirme le projet d'*achat d'un radar par la commune*. Le choix de son implantation reste à définir (*propositions à faire remonter*), ce qui n'exclura pas le recours ponctuel aux prêts de radar pédagogique mobile consentis par VRD.

Les caméras de surveillance en cours d'installation dans notre commune n'ont pas vocation à assurer ce type de suivi/contrôle.

Bilan des accidents en Drôme pour l'année 2018 :

352 accidents corporels de circulation routière ont eu lieu au cours de cette dernière année. **40 personnes tuées** (+3 par rapport à 2017) et **474 blessés**.

14 jeunes sont victimes de ces accidents mortels et 9 personnes de 65 et plus ; 5 piétons, 3 cyclistes, 10 conducteurs de 2 roues motorisés.

Quelques chiffres qui nous permettent de mesurer l'acuité du problème et l'attention à y porter (vulnérabilité particulière en ce qui concerne certains publics et modes déplacements...).

Bilan des efforts d'extension et relance du « Pédibus » :

Un « pédibus » qui marche vers l'école Jean Louis BOUVIER sur le chemin « bel air » et la conviction de l'intérêt sécuritaire, solidaire et pédagogique entretenue vis à vis de ce mode de déplacement nous ont conduits à tenter un déploiement d'autres lignes Pédibus sur la Commune : Enquête auprès des parents d'élèves, propositions d'itinéraires fiables prenant en compte le facteur distance et les lieux de résidence n'ont finalement pas abouti à la mobilisation projetée.

Faut-il aller au-delà de ce constat d'échec, les principes énoncés restant tout à fait fondés (sécurité notamment...) et comment ?

Proposition d'intervention dans le cadre de la fête des écoles ; du forum des associations... Des parents se déplacent couramment à pieds vers l'école qui pourraient logiquement entrer dans cette démarche.

Projets de travaux pour 2019 :

Jean-Marie ROYANNEZ nous en donne la teneur :

En cours la *rue de la liberté* : terme fin mars : une voie de 5,5 m. de large propre à inciter à des vitesses réduites et de nouvelles places de parking.

Aménagements en cours autour du **Monument aux morts** permettant une meilleure accessibilité pour tout public. Accessibilité encore *rue des mésanges* pour faciliter un accès aisé sur la placette des Forsythias.

Un aménagement est également prévu entre le passage piétons sousjacent à la voie de chemin de fer et la rue des Chabottes... 35000 € seront consacrés cette année au titre de l'accessibilité.

Autres travaux : la médiathèque et la prise en compte de ses abords ; la salle des fêtes...

La seconde tranche d'aménagement de la côte du Vallon et l'espace environnant la rue de l'Église ne seront pas pris en compte d'ici à la fin mandat.

Propositions d'aménagement en ce qui concerne les espaces de stationnement en amont du pont de la Roche ; aménagement, également rue du Rhône, au niveau de Chez « BELL » : assainissement et cheminement piétons. Les propositions de la commission extra municipale de sécurité sont attendues sur ces 2 derniers dossiers.

Quelques remarques sont exprimées autour des incidences du covoiturage qui entraîne une occupation partielle prolongée du parking de la mairie. .. Autour du projet (non concerté) d'un tracé dédié aux cyclistes, allant de Peyrins, passant par St Marcel (rue des Chabottes) et ralliant à terme Valence et Portes lès Valence ; une initiative de VRD sur un développement de réseaux doux qui aurait mérité un échange avec les praticiens du vélo (à noter l'incidence financière pour notre commune!). [*Selon un article paru dans le Dauphiné libéré du 17 février les associations cyclistes locales et les communes concernées ont été consultées...*]

Dominique QUET nous trace les quelques perspectives de développement des bornes de chargement pour les véhicules électriques dans l'espace valentinois.

Attribution du label ville prudente :

La remise officielle de ce label par le directeur régional de la prévention routière a eu lieu le 22 janvier en mairie. Il est une forme de reconnaissance des engagements développés par la municipalité pour améliorer la sécurité des déplacements dans notre commune et par là assurer une meilleure sérénité de nos citoyens.

Un panneau attestant de cette labellisation a d'ores et déjà été installé à l'entrée sud de l'avenue de Provence. D'autres panneaux le seront prochainement à d'autres entrées de la ville.

Comment et dans quels axes pouvons-nous prolonger nos engagements, en assurer la continuité commune/commission extra municipale de sécurité associées ?

Nous convenons de nous retrouver à quelques membres de notre commission pour traiter de ces perspectives et être en mesure d'émettre suggestions et propositions

Les transports doux ; le centre de la commune (cohabitation piétons/voitures/cyclistes/ commerces/ stationnements et espaces publics) ; l'amélioration de notre communication avec nos concitoyens sur le thème de la sécurité routière, les transports en commun, la préoccupation des liens avec les nouveaux secteurs d'habitat à venir (Thodore?)... Des sujets non exhaustifs qui pourraient être soumis à réflexions